

Nom et prénom du patient			
N° d'assurance maladie		Date de naissance	
		Année	Mois Jour
Adresse (N°, rue)			
Ville			
Code postal	Ind. rég.	Téléphone	Sexe
			M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>

## DÉCLARATION DE PROBLÈMES DE SANTÉ LIÉS À LA CHALEUR FICHE PATIENT

À L'USAGE DU MÉDECIN, DE L'INFIRMIÈRE OU DE L'INFIRMIER CHEF DE L'URGENCE

À TRANSMETTRE LE JOUR MÊME

Par télécopieur au **819 564-5435** ou par courriel à l'adresse suivante :  
[sante-environnementale.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca](mailto:sante-environnementale.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca)

### Salle d'urgence ou GMF :

- CHUS (Fleurimont)     CHUS (Hôtel-Dieu)     Magog     Lac-Mégantic     Windsor  
 Coaticook     Val-des-Sources     Granby     Cowansville  
 GMF, précisez :

### Diagnostic :

- Coup de chaleur<sup>1</sup>     Épuisement par la chaleur<sup>1</sup>    Date de survenue :  
 Aggravation de maladies chroniques sous l'effet de la chaleur  
 Décès, précisez l'heure du décès (HH:MM) :    :

### Maladies chroniques (cocher un ou plusieurs des choix) :

- Maladie cardiaque\*     Insuffisance cardiaque\*     Maladie respiratoire\*     Diabète     HTA

### \* Précisions :

- Problème de santé mentale ou cognitif, précifiez :  
 Autre, précifiez :

**Médication :**     Non     Oui, fournir le profil pharmacocinétique

### Lieu d'exposition suspecté :

- Domicile     École/garderie/camp de jour     Résidence pour aînés     Milieu de soins/CHSLD  
 Lieu public ou autre, précisez :  
 Milieu de travail, nom et numéro de téléphone de l'entreprise :

### Précisions ou commentaires additionnels :

\*Si présence d'autres personnes à risque dans le milieu d'exposition et qui pourraient nécessiter du soutien, aviser le médecin de garde en santé publique, en santé environnementale au 819 346-1110, ensuite le 0.

**Nom et titre du déclarant :**

**Date :**

<sup>1</sup> **Coup de chaleur :** T° corporelle  $\geq 40^{\circ}\text{C}$  (104° F); pouls : rapide au début et devient faible et irrégulier; peau : chaude, rouge, généralement sèche (parfois humide); sudation faible ou absente; TA : élevée au début, diminuée ensuite; altération de la conscience ou perte de conscience.

**Épuisement par la chaleur :** T° corporelle entre 37° C (98,6° F) et 40° C (104° F); pouls : rapide et faible; peau : froide, moite, pâle; sudation excessive; TA : diminuée; grande fatigue; faiblesse; étourdissement; nausées; maux de tête.

## CRITÈRES ET PROCÉDURE D'UTILISATION

- 1- Le médecin responsable, l'infirmier ou l'infirmière-chef complète les informations relatives au patient et transmet la fiche le jour même par courriel à [sante-environnementale.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca](mailto:sante-environnementale.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca) ou par télécopieur au **819 564-5435**. Si présence d'autres personnes à risque dans le milieu d'exposition et qui pourraient nécessiter du soutien, aviser le médecin de garde en santé publique, en santé environnementale au **819 346-1110**, ensuite le **0**.
- 2- Ce formulaire peut être utilisé durant toute la période de la veille saisonnière (se référer au tableau des étapes ci-dessous pour une meilleure compréhension de ces termes).
- 3- Ces informations sont très précieuses en « Préalerte », « Alerte » et « Mobilisation » puisqu'elles font partie des indicateurs de suivi efficaces à suivre en temps réel afin d'évaluer l'impact de la vague de chaleur sur la santé de la population.
- 4- À l'étape « Préalerte » ou « Alerte », un courriel de rappel sera fait aux chefs des urgences de compléter cette fiche patient, et ce, **de façon quotidienne**, au fur et à mesure.

**Tableau des étapes et de leurs définitions en lien avec le dossier de chaleur extrême**

Dimensions de la sécurité civile	Étapes de réponse	Définitions, seuils
Prévention	Temps normal Pas de menace	1 <sup>er</sup> octobre au 14 mai
Préparation	Veille saisonnière Menace appréhendée, survenue incertaine	15 mai au 30 septembre
	Veille active Menace appréhendée dans un délai inconnu et selon une ampleur à analyser	Avertissement de chaleur (T° ≥ 30° C et Humidex ≥ 40) ou d'une vague de chaleur par Environnement Canada
	Préalerte Menace possible, mais en deçà des critères d'alerte	Décision relevant du Comité de sécurité civile du CIUSSS de l'Estrie – CHUS pour une menace possible, sans atteinte des critères d'alerte
Intervention	Alerte Menace imminente, forte probabilité de survenue à court terme	Prévision de chaleur extrême <sup>2</sup> Prévision par Environnement Canada ≥ 3 jours avec : T° max ≥ 31° C (moyenne pondérée) ET T° min ≥ 18° C (moyenne pondérée)
	Mobilisation Menace réelle avec impact confirmé	Impacts santé significatifs associés à la chaleur ou selon l'analyse de risque de la santé publique
Rétablissement	Démobilisation Menace écartée, risque sous contrôle	Retour à la veille saisonnière <ul style="list-style-type: none"> <li>Température sous les seuils de chaleur accablante et extrême</li> <li>Retour aux niveaux attendus des indicateurs de santé</li> </ul>

<sup>2</sup> La chaleur extrême est atteinte sur une moyenne pondérée sur 3 jours consécutifs. Cette pondération est de 40 % pour les première et deuxième journées de prévision et de 20 % pour la troisième journée de prévision. C'est ainsi que, même si on prévoit une valeur de température maximale sous 31° C pour l'une des 3 journées, la prévision de chaleur extrême est possible si les autres jours sont plus chauds.